

## **Vous souhaitez partager votre expérience avec des postulants familles d'accueil jeunesse ?**

L'équipe d'accès-évaluation RI-RTF, responsable du recrutement et de l'évaluation des postulants, est à la recherche de responsables de ressource de type familial (RTF) intéressés à échanger sur leur expérience avec des postulants en jeunesse désirant devenir famille d'accueil ou famille d'accueil de type banque mixte. En effet, plusieurs postulants nous ont fait part de leur intérêt à discuter avec des responsables d'expérience pour mieux comprendre la réalité d'une famille d'accueil.

### **Candidats recherchés :**

Responsables de RTF en jeunesse (famille d'accueil/famille d'accueil de type banque mixte) ayant de l'intérêt à discuter avec un postulant concernant les services à rendre à l'utilisateur, leur parcours comme famille d'accueil, les obstacles qu'ils ont traversés, les solutions retenues et tout autre questionnement en lien avec la fonction.

### **Manifestez votre intérêt :**

Les responsables de RTF ayant de l'intérêt à transmettre leur expérience peuvent le faire en écrivant à l'adresse suivante :

[recrutement\\_familledaccueil.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:recrutement_familledaccueil.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)

Vous n'avez qu'à nous indiquer votre nom, vos coordonnées et nous signifier que vous êtes disponibles pour discuter avec un postulant famille d'accueil.

Un intervenant vous contactera pour répondre à vos questions et organiser un entretien téléphonique ou en virtuel (ex : plateforme Teams) avec un/des postulant(s) selon vos disponibilités communes. Advenant un important volume de candidatures, nous prioriserons en jumelant les familles d'accueil et les postulants ayant des projets similaires.

Nous vous remercions de votre intérêt et de votre participation à l'amélioration de la qualité de nos services !

## **Formation de groupe Triple P (Pratiques-Parentales-Positives)**

### **Pour les membres de la FFARIQ**

Nous sommes heureux de vous annoncer la tenue de la formation Triple P maintenant offerte à des groupes exclusivement composés de parents d'accueil à compter de la mi-février 2024 !

La formation Triple P est un environnement bienveillant dans lequel vous pourrez partager votre expérience avec d'autres parents d'accueil qui traversent, comme vous, une période plus difficile avec un enfant confié. Vous recevrez des conseils quant aux pratiques parentales positives à privilégier pour soutenir et accompagner les enfants à travers leurs défis quotidiens.

Si vous accompagnez un enfant âgé de 12 ans et moins, présentant des problèmes de comportements ou étant à risque d'en développer et que vous souhaitez bonifier vos pratiques parentales pour faire face aux différents défis que cela peut entraîner, nous vous invitons à vous joindre à ce groupe.

La participation à ce groupe vous donne droit aux remboursements de dépenses conformément à l'entente collective.

Nous vous invitons à consulter le site internet suivant pour des informations générales en lien avec le programme. Pour toute demande d'information ou d'inscription, renseignez-vous auprès de l'animatrice **Claudie Houle**. ([claudie.houle.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:claudie.houle.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca)).

Lien du site :

<https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/triplep/>

## Les remplaçants compétents

Tel que le stipule le « Cadre de référence RI-RTF », chaque ressource est imputable de la qualité du milieu de vie et des services de soutien ou d'assistance qu'elle rend à l'utilisateur. En tant que responsable de RI ou de RTF, vous avez la responsabilité, en vertu du service commun « *assurer une présence de qualité* », de vous assurer de la présence, en tout temps, d'une personne responsable au sein du milieu de vie. Cette personne doit posséder les attitudes et les habiletés suffisantes pour assurer la dispense des services de soutien ou d'assistance requis par les usagers.

À tout moment, lorsque vous vous absentez de votre ressource, vous demeurez imputable des services à rendre aux usagers. Ainsi, si vous devez faire appel à un remplaçant compétent pour assurer la continuité des services à rendre aux usagers, cette personne doit :

- Avoir les capacités pour rendre les services de soutien ou d'assistance communs et particuliers aux usagers pendant son remplacement ;
- Être exempt d'antécédent judiciaire en lien avec la fonction ;
- Avoir une formation à jour d'un organisme reconnu en réanimation cardiorespiratoire (RCR) et en secourisme général.

Cette obligation est valable peu importe la durée de votre absence et peu importe le lien qui vous unit avec votre remplaçant compétent. Dès que la présence d'un remplaçant est planifiée et récurrente, vous avez la responsabilité de

vous assurer que tous les critères sont respectés. Ainsi, peu importe le temps de votre absence et peu importe si vous connaissez bien la personne qui agira comme remplaçant, vos responsabilités demeurent les mêmes.

Il est acceptable que vous fassiez appel à un remplaçant n'ayant pas, par exemple, d'attestation de formation en RCR et en secourisme général lors d'une urgence ou lors d'un événement imprévisible, telle qu'une panne de voiture. Toutefois, ces situations doivent demeurer l'exception. C'est pourquoi, il vous est suggéré d'avoir en tout temps un ou deux remplaçants compétents, répondant à tous les critères, qui pourra dispenser les services aux usagers en toute sécurité pendant votre absence.

Pour les familles d'accueil de proximité (FAP) et les familles d'accueil en milieu autochtone, la vérification des antécédents judiciaires des personnes majeures requises pour agir auprès des usagers ne s'applique pas et l'attestation valide de la formation en RCR et en secourisme général n'est pas obligatoire. Toutefois, dans un souci de qualité des services devant être rendus aux usagers, il est fortement recommandé que les FAP et les familles d'accueil en milieu autochtone se conforment également à ces obligations. De plus, sachez que si vous étiez par le passé une FAP et que maintenant vous êtes reconnu comme une RTF régulière, vous avez la responsabilité de vous assurer que votre remplaçant compétent respecte tous les critères.

## L'hiver est à nos portes !

La température hivernale, apportant son lot de froid, de neige et de glace, est bel et bien installée dans notre région. Ce changement de saison peut avoir des impacts sur beaucoup d'aspects de la sécurité des usagers et sur la qualité des services que vous offrez. Nous vous rappelons quelques éléments de sécurité à surveiller.

Tout d'abord, il est important de bien déneiger l'accès à votre résidence afin d'assurer la sécurité des usagers, de votre personnel et des visiteurs dans leurs déplacements extérieurs, mais également afin de permettre une évacuation sécuritaire en cas d'urgence. De plus, la même obligation s'applique pour les fenêtres de chambre des usagers situées au sous-sol puisqu'elles constituent des issues qui pourraient permettre l'évacuation en cas d'urgence. En vous remerciant à l'avance de votre collaboration, nous vous souhaitons un très bel hiver !

# Nouveautés au service de soutien RTF !

## Clientèle jeunesse

L'équipe de soutien RTF travaille très fort pour développer des services variés, personnalisés et évolutifs qui sont offerts aux responsables de famille d'accueil jeunesse. Nous souhaitons débiter l'année 2024 en beauté en vous présentant les NOUVEAUTÉS qui se sont ajoutées à notre offre de service régulière (consulter le dépliant en annexe).

### Service ponctuel

Depuis le printemps 2023, lorsqu'un jeune vous est confié (nouveau placement), vous recevez systématiquement un appel de notre équipe de soutien RTF afin de vous offrir quelques rencontres d'accompagnement.

Le but est de faire connaître notre service et de vous tendre la main rapidement advenant un besoin de soutien ou d'accompagnement. En communiquant avec vous dès les premiers moments du placement, cela nous permet d'être à l'écoute des divers défis que représentent l'arrivée d'un jeune au sein de votre famille.

### Épisode de service régulier

Un intervenant vous rencontre à votre domicile pour 8 à 10 rencontres afin de répondre à un (ou plusieurs) besoin(s) identifié(s).

Exemples : Bonifier vos connaissances au niveau du trauma complexe, besoin de soutien concernant les enjeux d'attachement d'un ou des jeunes, désir de vous faire accompagner dans l'évolution de votre rôle de famille d'accueil.

### Couverture du territoire de Charlevoix

Nous avons dorénavant un intervenant sur place qui dessert le secteur de Charlevoix en ce qui a trait aux services soutien RTF ainsi qu'au soutien à la classification.

### Service spécifique

Un sexologue vous offre un accompagnement pour vous permettre d'intervenir de manière adaptée lors d'enjeux sexologiques présents.

Exemples : Vous outiller sur des thèmes moins connus (identité de genre, éducation sexuelle), vous guider dans l'augmentation des facteurs de protection et la diminution

des facteurs de risque d'un ou d'une jeune victime d'abus sexuel ou ayant des comportements sexuels inappropriés, etc.

### Groupes

Les intervenants du soutien RTF sont impliqués dans l'animation et l'intervention de divers groupes adressés directement aux responsables de ressource :

- La formation Triple P, une version qui s'adresse en exclusivité aux responsables de RTF ;
- Les groupes de soutien offert aux familles d'accueil en lien avec les traumas complexes (ARC) ;
- La sensibilisation au « Projet de vie » ;
- La formation « S'occuper des enfants » (SOCEN).

Référez-vous à vos intervenants cliniques et qualité pour obtenir de plus amples informations ou bénéficier de nos services. Nous espérons avoir la chance de travailler avec vous.

Équipe de soutien RTF

## GRSI

### Déploiement en RI-RTF

Le 23 janvier 2014, survenait un incendie à la résidence du Havre à L'Isle-Verte, causant la mort de 32 aînés semi-autonomes. À la suite des recommandations du rapport du coroner Cyrille Delège portant sur ce tragique événement, le ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec des partenaires, a développé une approche de gestion du risque en sécurité incendie (GRSI) s'adressant aux résidences hébergeant des personnes éprouvant une limitation à l'évacuation.

Au cours des dernières années, l'ensemble des établissements de la province ont été invités à déployer cette approche auprès des résidences privées pour aînés (RPA) puis, dans les ressources intermédiaires (RI) et les ressources de type familial (RTF).

C'est au printemps 2023 que le CIUSSS de la Capitale-Nationale entamait le déploiement de la GRSI auprès des RPA de son territoire. La deuxième étape consiste maintenant à déployer l'approche auprès des RI et des RTF

qui sont en entente de service avec notre Établissement et qui accueillent des personnes vulnérables, ayant parfois d'importantes limitations à l'évacuation. La première vague de ce déploiement aura lieu auprès des milieux recevant une clientèle suivie par les directions DSAPA et DITSADP.

Pour ce faire, des formations seront offertes, cet hiver, au personnel de l'établissement, aux services de sécurité incendie de chaque municipalité et aux responsables résidentiels visés. Ces formations permettront de présenter l'approche de la GRSI à tous les acteurs concernés et de clarifier le rôle de chacun. À la suite de ces formations,

l'évaluation de la capacité à évacuer de chacun des usagers ciblés débutera et le plan de sécurité incendie (PSI) de chaque résidence commencera à se bâtir. Cette séquence permettra de réaliser les premiers exercices d'incendie à l'été 2024.

Les responsables de RI-RTF, recevant des usagers de la clientèle SAPA et DITSADP, recevront, dans les prochains jours, un lien par courriel pour s'inscrire à la formation via la plate-forme Booking. Celle-ci est d'une durée de 3 heures et aura lieu dans la 2<sup>e</sup> semaine de mars 2024. Voici les différentes plages horaires possibles :

Endroit	Date	Heure
<b>Charlevoix (Baie-St-Paul)</b>	Lundi le 11 mars 2024	13h à 16h
<b>Québec (IUSMQ)</b>	Mardi le 12 mars 2024	9h à 12h
	Mardi le 12 mars 2024	13h à 16h
	Mercredi le 13 mars 2024	9h à 12h
	Mercredi le 13 mars 2024	13h à 16h
	Vendredi 15 mars 2024	9h à 12h
	Vendredi 15 mars 2024	13h à 16h
<b>Portneuf (Donnacona)</b>	Jeudi 14 mars 2024	13h à 16h

Pour toute question concernant la GRSI, nous vous référons à la boîte courriel suivante : [grsi.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:grsi.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)

# Services de soutien RTF

## Objectif principal

L'objectif principal est de répondre aux besoins d'accompagnements des responsables de la ressource afin de bien desservir l'utilisateur par une offre de service qui soutiendra son milieu de vie, et ce, par le biais d'interventions cliniques spécialisées.

## Objectifs spécifiques du service

Dans le cadre d'une prestation de services personnalisée et bienveillante, diverses interventions et moyens seront proposés dont du soutien, de l'enseignement, de la sensibilisation et de la formation. Les services visent à assurer la stabilité des placements et le développement des connaissances des ressources pour que celles-ci soient outillées adéquatement et confiantes dans leur rôle.

## Clientèle

Le service de soutien RTF s'adresse à toutes les ressources de type familial (RTF) qui hébergent des jeunes en difficulté en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPI) ou de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS). Le service couvre le secteur Québec-Métro, incluant les régions de Charlevoix et de Portneuf.

## Principes directeurs

- Centré sur le besoin
- Services personnalisés et adaptés
- Accessibilité
- Collaboration et partenariat

## Valeurs

- Collaboration
- Simplicité
- Flexibilité
- Engagement
- Transparence
- Bienveillance
- Sécurité



## Accès au service

Le service est accessible par le dépôt d'une demande. Celle-ci peut être effectuée par tout professionnel évoluant auprès de la ressource dans le cadre d'une intervention jeunesse.

Un intervenant du service de soutien RTF est assigné et entre en contact avec le responsable de la ressource dans les cinq à sept jours suivant l'assignation du dossier.

## Critère d'admission

1. Ressource volontaire
2. Disponibilité et participation active

## Fonctionnement du service

L'équipe est composée de techniciens en travail social (TTS) et d'une sexologue.

Dans le cadre d'une prestation de services personnalisés, les TTS procurent des services de proximité à la ressource par divers moyens. De plus, une sexologue offre du soutien et des conseils à l'équipe des TTS. Si la situation le requiert, elle fournit des services de proximité aux ressources dans les cas complexes qui touchent uniquement une problématique sexologique ou encore rediriger les gens vers les services spécialisés appropriés.

Le travail en interdisciplinarité de différents professionnels permet une co-responsabilité et une continuité clinique entre les partenaires.

Les services sont fournis en fonction des besoins identifiés et généralement à l'intérieur de huit à dix rencontres. Plusieurs modalités peuvent être utilisées pour optimiser l'efficacité du suivi (rencontres à domicile, au bureau, autre milieu, télé-santé, etc.). Voici quelques exemples de sujets pouvant être abordés : accompagnement dans le nouveau rôle de famille d'accueil, sensibilisation aux approches sensibles aux traumatismes complexes, soutien dans les enjeux d'attachement, compréhension du processus de la LPJ, accompagnement dans la mise en place de routines et de rituels sécurisants, soutien en ce qui concerne les impacts d'un nouveau placement sur la dynamique conjugale et familiale, etc. À la suite de la fermeture du dossier, si de nouveaux besoins se présentent, un nouvel épisode de service est possible.

## Heures ouvrables du service

Les services sont offerts en fonction des besoins requis. Ils le sont principalement de jour, du lundi au vendredi, en excluant les jours fériés durant lesquels le service est fermé

